



Un port entouré d'un complexe néo-classique inaugurés à Cormeilles-en-Parisis



BNP Paribas Real Estate, Cogedim, Patrignani et Urbanera (Bouygues Immobilier) ont associé leurs forces pour créer la marina du Port de Seine-Parisii à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise) : à terme, 1 200 logements néo-classiques autour d'un port de 120 anneaux, sur le site d'une ancienne cimenterie de Lafarge.

15 ha, 1 200 logements à terme, une voirie dédiée : c'est un ensemble ambitieux et original qui a été inauguré mercredi 10 juin en fin d'après-midi. La présence de la présidente de région Valérie Pécresse, peu fréquente pour des projets immobiliers, en soulignait le caractère exceptionnel. « Le néo-classique, on aime ou pas », a résumé l'élue en ouverture de son discours, évitant de donner elle-même son avis mais insistant sur la qualité des logements, dessinés pour la plupart par Xavier Bohl, cosignataire de Port-Grimaud aux côtés de François Spoerry et architecte de la cité-jardins du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine).

Des commerces, des restaurants, une pharmacie et un centre d'esthétique en pied d'immeubles, opérés par Cristal, ainsi qu'une école de douze classes, une crèche et une résidence intergénérationnelle trouveront également place dans cette marina, située face à l'hippodrome de Maisons-Laffitte (Yvelines). Une capitainerie et 110 anneaux d'amarrage répartis sur deux bassins accueilleront des bateaux de passage ainsi que ceux de quelques propriétaires-bateliers. Des emplacements sont prévus pour des embarcations jusqu'à 15 m de longueur.

Qualité du cadre de vie

La générosité des dimensions a été soulignée par Nathalie Garin-Chereau, responsable du programme pour Urbanera, l'aménageur de Bouygues Immobilier : une surface moyenne des logements de 70 m², une part importante de T4 et de T5, de larges espaces extérieurs et de nombreux appartements dotés d'une terrasse, dans le cadre d'une architecture conçue après le



Covid et labellisée BBCA Quartier. La directrice du projet a salué l'engouement des habitants du territoire pour ce projet, qui n'a fait l'objet d'aucun recours et dont tous les lots de la première tranche réalisée (600 logements libres et 150 sociaux, opérés par 1001 Vies Habitat) ont été vendus. Prix moyen des logements libres : 6 000 euros le m².

La marina comptera à terme 1 200 logements. © Jgp

Alexandra Dublanche, Marie-Christine Cavecchi, Valérie Péresse, et Yannick Boëdec. © Jgp

L'architecte Xavier Bohl. © Jgp

« Le néo-classique, on aime ou pas », a résumé Valérie Péresse. © Jgp

Cette inauguration s'est déroulée en présence du sous-préfet d'Argenteuil Cyril Alavoine, de la présidente du Département Marie-Christine Cavecchi, du maire de Corneilles-en-Parisis Yannick Boëdec, ainsi que de Dominique Mariani, directeur général d'Île-de-France Investissements & territoires et de Hamida Rezeg et Christophe Decloux, respectivement président et directeur général d'Île-de-France Tourisme & territoires. Nathalie Garin-Chereau a également souligné les 4 ha rendus à la végétalisation par le projet, sur un site auparavant entièrement minéral.

Au cœur de la Seine des impressionnistes

L'excellente desserte du site a aussi été mise en avant : une ligne de bus place à dix minutes les gares de Sartrouville (RER) d'une part et de Corneilles-en-Parisis (ligne J du Transilien) d'autre part. Le site se trouve par ailleurs sur le tracé de la véloroute Paris-Le Havre. Une demi-journée de navigation le sépare de Paris, un jour et demi du Havre. C'est Fayolle Plaisance, également gestionnaire du port de l'Arsenal à Paris, qui exploite le port de Seine-Parisi. « Nous souhaitons faire de ce port de plaisance une destination au cœur de l'impressionnisme, entre le musée d'Orsay, Giverny et Rouen », a indiqué Christophe Le Doré, directeur des activités génie civil et bâtiment chez Fayolle.

Emmanuel Desmaizières, directeur général de Bouygues Immobilier, a vanté à son tour les vertus de cet ensemble, alors que le nombre de logements mis sur le marché n'a jamais été aussi bas. Il a relevé l'originalité de la démarche de premier tiers demandeur mise en œuvre dans ce projet, par laquelle le promoteur prend à sa charge la dépollution et les risques qui lui sont liés. Il a enfin mis en avant le large recours au réemploi durant le chantier, ainsi que l'évacuation des gravats et des terres par voie fluviale, qui réduit drastiquement les norias de poids lourds propres à ce type de chantier.

Alexandra Dublanche, vice-présidente du conseil régional, élue de la commune voisine de Sartrouville et présidente de la foncière régionale Île-de-France Investissements & Territoire, s'est félicitée du rôle de cette structure, qui a acquis et porté le foncier portuaire.

Le quartier, composé de cinq lots, doit accueillir 4 000 habitants à la fin de la décennie.